



CARTE D'IDENTITÉ

Composition

L'IUFM de l'académie de Toulouse, dont le siège est localisé dans la capitale régionale, compte dix sites implantés à Albi (Tarn), Auch (Gers), Cahors (Lot), Foix (Ariège), Montauban (Tarn-et-Garonne), Rodez (Aveyron), Tarbes (Hautes-Pyrénées) et Toulouse (Haute-Garonne), ville où l'institut est installé sur trois implantations.

L'académie, composée des huit départements constituant la région Midi-Pyrénées, occupe un territoire très vaste mais inégalement peuplé dont Toulouse et la Haute-Garonne concentre plus d'un tiers des habitants : la concentration est aussi une réalité économique, scientifique et universitaire, Toulouse et sa périphérie regroupant les activités économiques de pointe, telles que l'industrie aéronautique et la quasi-totalité des établissements d'établissement supérieur et de recherche. L'IUFM est rattaché par convention aux trois universités toulousaines (l'université des Sciences sociales, l'université Toulouse-Le Mirail, l'université Paul Sabatier) et à l'Institut national polytechnique.

Héritier de neuf Écoles normales et d'un CPR, cet IUFM est caractérisé par une représentation forte des formations technologiques, liée à l'existence antérieure d'une École normale nationale d'apprentissage, et de plusieurs délocalisations du CFPET de Cachan.

L'IUFM en chiffres

Établissement de taille moyenne, l'IUFM de l'académie de Toulouse comptait, en 1998-1999, 3 477 étudiants et

stagiaires (2 245 étudiants et 1 232 stagiaires) dont 79% en second degré, ce qui le situe parmi les IUFM de taille moyenne.

La carte des formations, déjà très riche au moment de la création de l'IUFM, comprend aujourd'hui 37 filières qui se répartissent comme suit :

- CAPE (Certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- CAPSAIS (Certificat d'aptitude professionnel spécialisé en adaptation et intégration scolaires) ;
- 16 CAPES (Certificat d'aptitude au professorat d'enseignement secondaire) ;
- CAPEPS (Certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- 7 CAPET (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 10 CAPLP2 (Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CPE (Conseillers principaux d'éducation).

L'organisation interne

L'unité de formation (UF) constitue la structure de base du fonctionnement de l'IUFM. Il existe six unités de formation (Arts, Lettres et Langues ; Sciences sociales et tertiaires ; Sciences ; Technologies industrielles ; Continue et Transversale ; Polyvalente). Chacune de ces structures est dirigée par un directeur adjoint. Les responsables des UF à dominante disciplinaire sont également les interlocuteurs privilégiés de l'université correspondante pour le suivi des partenariats avec l'IUFM.

L'organisation spatiale présente une double caractéristique : l'ensemble des "première année" est localisé à Toulouse ; les formations de deuxième année sont, pour une bonne partie d'entre elles, implantées sur les sites départementaux. L'IUFM a conservé la totalité de ses implantations départementales tout en conférant à chacune d'entre elles une spécialisation disciplinaire.

L'évaluation par le Comité a mis en lumière un établissement qui a su construire, à partir de l'ensemble des structures reçues en héritage, un établissement universitaire et professionnel reconnu par ses partenaires académiques et régionaux. C'est le fruit des orientations fortes qui ont structuré l'action des responsables de l'IUFM depuis sa création.

UNE DIMENSION UNIVERSITAIRE FORTEMENT REVENDIQUÉE ET AFFIRMÉE

Une organisation pédagogique en rupture avec l'héritage

Les choix d'organisation faits par l'IUFM de l'académie de Toulouse témoignent d'une volonté de rupture nette avec les institutions et les cultures antérieures : c'est ainsi que tous les étudiants de première année sont regroupés à Toulouse, ce qui permet non seulement de s'affranchir des héritages, mais aussi de réunir les conditions d'une véritable immersion universitaire, quelle que soit la filière concernée. La façon dont l'IUFM de Toulouse a investi ses sites départementaux s'inscrit dans la même logique de rupture : loin de désertifier le territoire académique, l'IUFM a continué à y assurer une présence en implantant non seulement des PE2, mais aussi des PLC2

L'IUFM acteur du développement local

Si le regroupement des "première année" à Toulouse a été conçu comme le moyen d'asseoir la dimension universitaire du nouvel institut et de faire émerger une identité commune, la délocalisation d'une grande partie des formations de deuxième année sur les sites départementaux est une contribution importante à la constitution de pôles d'enseignement supérieur dans chacun des départements de la région. La répartition disciplinaire des PLC2 entre les différents sites a été faite dans un souci de cohérence avec la carte des implantations et délocalisations universitaires. Ce type de rapprochement est très soutenu par les collectivités locales.

Un mode de structuration interne à forte connotation universitaire

Le mode de structuration interne s'articule autour d'un principe d'organisation inspiré du modèle universitaire : il existe une parenté évidente entre les UFR et les UF, composantes à dimension disciplinaire ou thématique qui regroupent un certain nombre de filières et qui constituent le lieu principal d'appartenance à l'institution de chaque enseignant et de chaque usager. L'organisation administrative elle-même porte cette empreinte : comme dans les universités, à côté des services administratifs, l'IUFM a mis en place des services communs.

L'IUFM a fait, par ailleurs le choix de se doter d'une organisation très centralisée, soudée et cohérente qui concentre l'essentiel des pouvoirs.

Une politique des ressources humaines au service de cette ambition

La progression du volume des emplois universitaires, comme la politique de requalification et de redéploiement territorial des emplois IATOS, illustrent la volonté de l'IUFM de disposer des moyens humains adaptés aux missions d'un établissement d'enseignement supérieur. Les emplois d'enseignant-chercheur ont progressé de 50% en cinq ans ; dans le même temps, la part des emplois de service, qui représentaient deux tiers de l'effectif en 1991, est aujourd'hui à peine supérieure à la moitié. En outre, les moyens administratifs des services centraux ont été confortés.

La construction d'une culture d'établissement

Pari difficile à tenir, particulièrement dans les IUFM où la nature des formations dispensées conduit généralement à un sentiment très faible d'appartenance à l'institution, l'IUFM de Toulouse enregistre une implication des étudiants et des stagiaires dans la vie de l'institut globalement satisfaisante. L'IUFM s'est donné les moyens de construire une culture d'établissement, que ce soit en organisant une consultation systématique des étudiants et des stagiaires, ou encore en mettant à profit les infrastructures d'hébergement et de restauration comme vecteurs et supports d'actions qui associent usagers et personnels.

Des formations de qualité

Offrant d'incontestables garanties de qualité, la formation des professeurs des écoles se caractérise notamment par un souci de mise en cohérence de ses différents éléments, par une véritable prise en compte de l'exigence de polyvalence, et par une bonne articulation entre théorie et pratique dès la première année. Mais c'est sans doute la dimension très universitaire de la première année, rendue possible par le regroupement des PE1 à Toulouse, qui constitue l'originalité du dispositif toulousain.

Autre particularité, l'IUFM de Toulouse, héritier d'une ENNA, dispose d'une offre de formations technologiques sans équivalent, situation dominante que l'établissement a indéniablement su exploiter pour délivrer des formations de qualité. Mais cet incontestable atout implique à la fois une charge financière et des contraintes lourdes dans l'organisation des stages de certaines filières rares.

Si les performances de l'IUFM en matière de taux de réussite aux concours de recrutement des enseignants du second degré sont supérieures aux moyennes nationales dans la plupart des disciplines, le mode de pilotage

des formations de première année est plus pragmatique que volontariste. La formation délivrée en deuxième année maintient un bon équilibre entre les réalités de terrain et le mémoire professionnel, plus universitaire, qui revêt, dans cet IUFM, une importance reconnue tant par les stagiaires que par les formateurs.

L'importance conférée à la recherche

C'est sans doute l'importance conférée à la recherche qui donne à la démarche de l'IUFM de Toulouse à la fois sa force et son originalité. La reconnaissance par le Ministère de son équipe de recherche témoigne du sérieux du travail réalisé. La mise en place d'un conseil scientifique et technique, à l'image des conseils scientifiques des universités, apparaît comme un signe supplémentaire de l'ambition universitaire de l'IUFM.

LA TENTATION D'UN CERTAIN ISOLEMENT

Vers une décrispation des relations avec les universités

L'IUFM de Toulouse, qui revendique fortement son intégration à la communauté universitaire toulousaine, a connu des relations tendues avec ses universités de rattachement. Causes et conséquences tout à la fois, les tentations autarciques de l'IUFM s'expriment notamment à travers sa politique de recherche ou encore sa tendance à s'affranchir autant que possible du concours des universités au niveau des locaux, des équipements, ou encore de l'encadrement pédagogique pour ce qui est des PLC1. Néanmoins des évolutions sont perceptibles, notamment à travers le renouvellement des conventions où la notion de responsabilité partagée commence à s'affirmer.

Des partenariats très inégaux avec les partenaires professionnels

Plutôt harmonieuses avec le rectorat et avec les partenaires du premier degré - inspecteurs d'académie et IEN -, les relations sont parfois plus difficiles avec les partenaires du second degré, notamment les IPR de certaines disciplines et les chefs d'établissement secondaire. Par ailleurs, les conseillers pédagogiques sont insuffisamment formés et informés par l'IUFM. Enfin, il n'existe pas de partenariat véritablement formalisé avec les entreprises.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'organisation territoriale

Le CNE encourage l'IUFM à poursuivre la construction de ce dispositif original et cohérent, notamment en développant ses liens avec les implantations universitaires délocalisées. Par ailleurs, les évolutions en cours du paysage universitaire, en particulier l'émergence d'un pôle dans le Nord-Est de la région, devraient conduire l'IUFM à réfléchir à un aménagement éventuel de son organisation pédagogique pour tenir compte de ces mutations.

L'institution et son gouvernement

Le CNE recommande de mieux définir les circuits réels de pouvoir, en particulier le rôle transversal des directeurs adjoints. Il conviendra aussi de préciser les frontières de compétence entre les services centraux et les UF. Enfin, il sera nécessaire de développer des outils de communication interne à la mesure de la complexité du dispositif.

Les partenariats

Il convient que les efforts de rapprochement entrepris par l'IUFM et les universités se poursuivent. Il est nécessaire que les relations avec les corps d'inspection soient clarifiées. Le même effort de communication devra être entrepris à destination des chefs d'établissement secondaire : pour jeter les bases d'un véritable partenariat, il faudra remettre en chantier la convention préparée entre eux et l'IUFM.

Les formations et la recherche

La formation des professeurs des écoles. Le CNE encourage l'IUFM de Toulouse à poursuivre l'action entreprise. Néanmoins, la part des PE1 dans le total académique des lauréats au CAPE est insuffisante : il conviendra de faire une analyse précise de cette situation et éventuellement de modifier la politique d'admission.

La formation des professeurs de lycée et collège. L'effort de convergence entre IUFM et université devra être poursuivi et renforcé : à cet effet, et pour assurer un véritable pilotage concerté de la première année, les responsables des établissements devront mettre en place, dans chacune des filières, des commissions mixtes

associant les deux partenaires. En ce qui concerne la deuxième année, le CNE recommande que la convention régissant l'organisation des stages soit mieux appliquée.

Les formations technologiques. Il serait souhaitable que le mode d'affectation des crédits alloués par le Ministère tienne mieux compte de la charge particulière représentée par les formations technologiques. Le même souci devrait inspirer la direction de l'IUFM dans sa répartition interne. Il faudra aussi que l'établissement se donne les moyens d'un partenariat plus étroit et formalisé avec les entreprises.

La formation générale. Il est tout à fait nécessaire que les stagiaires soient mieux préparés aux conditions d'exercice de leur futur métier, notamment aux classes difficiles : cette formation est d'autant plus indispensable que la plupart d'entre eux seront amenés à prendre leurs fonctions dans les ZEP des académies déficitaires.

La recherche

Le CNE recommande le développement des collaborations avec les universités dans tous les domaines liés à la recherche en éducation. En outre, l'IUFM devra veiller à maintenir les applications d'ingénierie pédagogiques bien ancrées dans la recherche. Enfin, il faudra tendre à ce que l'activité de recherche de tous les enseignants-chercheurs de l'IUFM irrigue les activités de formation de l'établissement, que ce soit en formation initiale ou en formation continue.

La formation continue

En ce qui concerne la formation continue, le CNE recommande de préciser plus clairement le partage des com-

pétences entre l'UF "Formation continue et transversale" et les autres UF, et de faire un important effort de communication en direction des chefs d'établissement, des enseignants et des corps d'inspection pour mieux expliquer et faire accepter sa politique.

La construction d'une culture commune d'établissement

Le CNE salue les efforts accomplis et encourage l'IUFM à développer ses actions en matière de vie étudiante. Mais pour rapprocher des publics dont les préoccupations demeurent encore très étrangères les unes aux autres, pour faire naître, à terme, un sentiment d'appartenance à une même institution, l'IUFM devra aussi favoriser la communication entre usagers.

Cette évaluation montre que l'IUFM a incontestablement réussi à relever le double défi qu'il s'était lancé : construire, à partir d'un héritage complexe et composite, un établissement à dimension véritablement universitaire, reconnu comme tel par la communauté toulousaine, et offrir les conditions d'une formation professionnelle de qualité.

La réponse du directeur de
l'IUFM de l'académie de Toulouse
figure dans le rapport du CNE en page 93

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site
Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation,
se reporter au site Internet de l'IUFM Toulouse : www.toulouse.iufm.fr**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Rédaction : Christine Crespy
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94